

**Définition Chemise : (n.f.) En architecture castrale, mur d'enceinte dont la vocation est de protéger une structure en l'enveloppant.**

Du bas-latin *camisa*, désignant une chemise, une aube ou un vêtement militaire. C'est par analogie que ce terme est transposé, au moins dès le XVII<sup>e</sup> siècle, dans le vocabulaire de l'architecture militaire. On le trouve chez Félibien (*Des principes de l'architecture*) en 1676 : « Chemise, est la solidité de la muraille dont le Rempart est revestu & soustenu. Elle est à plomb en dedans ; & elle a en dehors la 4. 5. ou 6. partie de sa hauteur de Talus, selon la bonté des materiaux. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site [www.normannia.fr](http://www.normannia.fr) ; avec son aimable autorisation.

